

PRESIDENCE DU COMITE CENTRAL
DU PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL.

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail • Démocratie • Paix

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

MINISTERE A LA PRESIDENCE

CABINET MILITAIRE

CHANCELERIE

D DECRET N° 85/243 du 1er 3/85

portant nomination à titre exceptionnel
dans l'Ordre du Dévouement Congolais.

ORIGINAL

LE PRESIDENT DU COMITE CENTRAL DU PARTI CONGOLAIS DU
TRAVAIL, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT,
GRAND MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE CONGOLAIS

Vu la Constitution du 8 Juillet 1979, de la République Populaire du Congo ;
Vu l'ordonnance n° 019/84 du 23 Août 1984 portant modification de certaines
dispositions de la Constitution ;

Vu le Décret 59/127 du 6 Juillet 1959 désignant le Chef du Gouvernement
comme Gardien de l'Ordre du Mérite Congolais et fixant les modalités exceptionnelles
d'attributions du Grade de Grand Croix ;

Vu le décret 60/203 du 28 Juillet 1960, portant création de l'Ordre du
Dévouement Congolais ;

Vu le Décret 60/205 du 28 Juillet 1960, fixant les modalités d'attribution
du Dévouement Congolais ;

Sur proposition du Premier Adjoint du Ministre de la Défense Nationale
Chef d'Etat-Major de l'Armée Populaire Nationale.

Après avis de la Chancellerie.

DECRETE :

Article 1er : sont nommés à titre exceptionnel dans l'Ordre du Dévouement
Congolais :

AU GRADE D'OFFICIER

M.M. KSNOFONTOV Valery, Assistant Technique Soviétique, près la République
Populaire du Congo.

KONOVALOV Valery, Assistant Technique Soviétique, près la République Populaire
du Congo.

Article 2 : il ne sera pas fait application des droits de Chancellerie prévus
dans le décret 60/203 du 28 Juillet 1960.

Article 3 : le présent décret sera enregistré, publié au Journal Officiel
de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

Fait à Brazzaville, le 1er Mars 1985

Colonel DEBIE SASSOU-NGUESSO.-